

- Pays en voie de développement**, 6:88
- Pearson**, l'hon. Chris (ministre des Finances et chef du gouvernement du Territoire du Yukon)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 22:5-12, 14-28
- Pederson**, D' George (président, Université Simon Fraser)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 21:13-6, 20-9, 32
- Peltz**, M. Arnie (président, Association des avocats de l'aide juridique)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 14:41-59
- Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti**, 4:65; 7:27; 26:40
- Pensions**, conférence nationale, 13:6
- Pensions du Canada, régime**, 3:41-2, 44
- Personnes âgées**  
Revenu annuel garanti, programme, établissement, 10:13-4  
Soins médicaux et services sociaux, coût, accessibilité, etc., 4:18; 10:12-4, 46-7, 120; 11:21-2; 12:10, 63, 90-1; 13:6-9, 59; 14:23-4  
*Voir aussi* Éducation postsecondaire; Nouveaux horizons, programme
- Perspectives d'emploi pour les années 80, Comité**, 16:118
- Petrie**, M. Bill (président, New Brunswick Health Coalition)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 16:6-18
- Pétrole et gaz**  
Consommation, réduction, énergie, programme national, répercussions, 28:29-30  
Essence, taxe, 19:93  
Exploration et développement, forage, activités, Yukon, Territoire, 22:14  
Exploration et développement, terres de la Couronne, encouragement pétrolier, programme, 3:23; 6:73  
Gaz naturel, taxe à l'exportation, 19:94  
Prix, augmentation, 3:33; 28:9  
Accords avec les provinces productrices, 20:44  
Ajustement au prix mondial, 19:122-3  
À 75%, recettes en découlant, etc., 28:28  
Automobile, industrie, répercussions, 3:41  
Égalisation, provinces de l'Est, indemnités compensatrices du coût d'importation, 6:89-90; 16:45; 20:44  
Inférieure au prix mondial, Colombie-Britannique, avantages, 21:114  
Inférieure au prix mondial, coût pour l'Alberta, 17:18; 21:114  
Personnes à faibles revenus, personnes âgées, etc., répercussions, 12:10-4, 18-9  
Prix, fixation, prix de transfert utilisés à des fins de fiscalité, etc., 16:14-5; 18:28  
Production, recettes nettes, taxe de 8%, 19:121-2  
Provinces de l'Ouest, gouvernement fédéral, attitude par rapport aux autres secteurs des ressources naturelles, 28:30  
Sociétés, canadienisation, 28:29
- Phillpot**, M<sup>me</sup> Beulat (Association for Children (and Adults) with Learning Difficulties)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 23:13-4
- Pipe-line du Nord**, route de l'Alaska (gaz naturel), construction, autochtones, répercussions, revendications, etc., 22:31, 38, 42-5
- Plain**, M. Richard (Association des consommateurs du Canada (Alberta); représentant, Alberta Friends of Medicare)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 19:32-4, 39-45
- Pope**, M. Arthur (commissaire des services sociaux, municipalité d'Ottawa-Carleton; membre, Comité des services communautaires et sociaux, Association des municipalités de l'Ontario)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 12:85-7, 96-7, 100-1
- Population**  
Longévité, statistiques, 5:82-3; 10:6-7, 27, 38  
Vieillesse, 12:63; 13:6; 14:22  
*Voir aussi* Affaires sociales—Services, financement; Santé, système—Coût
- Pound**, M. Bill (conseiller des étudiants, University of Prince Edward Island Students' Union)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 6:9-12
- Pouvoirs, répartition**  
Décentralisation, autonomie des provinces, etc., 3:35-6; 4:34, 53; 21:97-8, 106, 119-20, 122  
Gouvernement, position, 2:14  
Gouvernement fédéral, accroissement des pouvoirs, légitimité, appui politique, etc., 4:76-8, 93-4, 101-6  
Politiques sociales, sécurité du revenu, services sociaux, etc., 4:59-60  
Taxation et dépenses, 4:34-9, 42-3; 12:34-6, 38-40, 44; 25:90  
Rowell-Sirois, rapport, recommandations, 4:36, 38, 49, 53  
*Voir aussi* Gouvernement, dépenses—Et recettes, comparaison avec les provinces et les municipalités; Transferts, système, paiements aux provinces, etc.
- Power**, Révérende Soeur Lucy (président du Conseil d'administration, Association des hôpitaux du Canada)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 11:4-12, 14-22
- Powers**, M<sup>me</sup> Maureen (directrice exécutive, Registered Nurses' Association of Ontario)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 10:103, 112-4, 116-8
- Powrie**, M. T.L. (professeur de sciences économiques, Université de l'Alberta)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 19:116-27  
Mémoire. *Voir* Appendices
- Preddy**, M. G. (président élu, Alberta Public Health Association)  
Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, Loi de 1977, 19:47-50
- Président et vice-président** (décisions et déclarations)  
Comité directeur, 1:8  
Déplacement du Comité à l'intérieur du pays, 1:30-1  
Députés, temps de parole, 2:29  
Documentation, données de base, etc., 1:15-7, 31-5  
Mémoires